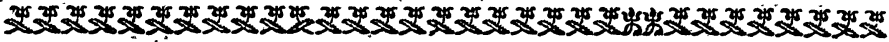


Nous E'cuyer, Conseiller du Roi honoraire en la Cour des comptes, aides & finances de Rouen, Commissaire ordinaire de la marine, premier Commis & Garde des archives & dépôt de la Marine, certifions la copie ci-dessus véritable, l'ayant collationnée sur les registres & papiers qui sont ausdites archives & dépôt. A Paris, le sept octobre mil sept cent cinquante-un.

Signé LAFFILARD.



XXVII.

ME' MOIRE de M. de Meules, Intendant de Canada sur la baie de Chedabouctou.

1686.

Acadie.

CHEDABOUCTOU est une baie de trois lieües de large à son entrée, & de sept à huit lieües de long, située au bout des terres de l'Acadie, proche l'isle du Cap-Breton, au milieu d'un passage qui fait la communication du fleuve Saint-Laurent avec la mer : ce passage du côté dudit fleuve Saint-Laurent, s'appelle Fronfac, & l'autre côté Canseau ; mais vulgairement le passage de Canseau.

Dans le fond de cette baie de Chedabouctou, est un établissement que quelques particuliers ont fait pour la pêche sédentaire, où ils ont bâti une maison qui consiste en plusieurs corps de logis ; ils font toute leur pêche entre les isles de

Canseau, à une ou deux lieües au large, ils font venir de France tous les ans un navire qu'on appelle le Saint-Louis, qui y arrive d'ordinaire dans le mois de mai, & s'en retourne au mois de septembre.

Ledit lieu de Chedabouctou est fort beau & bien situé, y ayant de tres-bonnes terres à 3 ou 4 lieües, sur une rivière qui est à côté de l'habitation de Chedabouctou : il y a encore de bonnes terres à plus de huit ou dix lieües & si cet endroit étoit habité, les peuples se répandroient dans plusieurs cantons, & principalement dans une rivière qui est assés proche du bout de la rivière de Chedabouctou, & qui a son entrée par le golfe Saint-Laurent,